



SMICTOM LOT GARONNE BAISE

17 Avenue du 11 Novembre

47190 AIGUILLON

NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE DU BUDGET PRIMITIF 2021

L'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales prévoit qu'une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe au budget primitif afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

D'autre part, la loi NOTRE du 7 août 2015 crée, en son article 107, de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette note répond donc à cette obligation pour le SMICTOM Lot Garonne Baise. Elle sera, comme le budget primitif 2021, disponible sur le site internet du Syndicat.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2021. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le projet de budget 2021 a été bâti sur les bases du débat d'orientations budgétaires présenté en comité syndical le 23 mars 2021 et établi toujours avec la volonté de :

- ✚ Maîtriser les dépenses de fonctionnement tout en conservant la qualité des services
- ✚ Limiter l'impact financier sur les participations des adhérents, malgré l'augmentation des charges et les baisses des produits.

Ce budget est présenté avec reprise des résultats de l'exercice 2020.

SECTION DE FONCTIONNEMENT

La section de fonctionnement s'équilibre à 6 571 885 €.

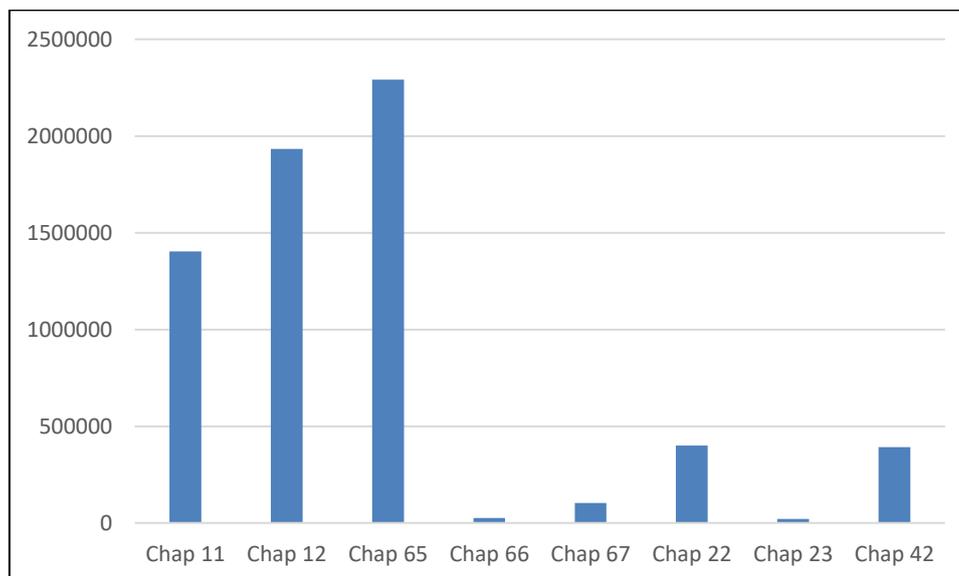
Dépenses

Le montant des dépenses de la section de fonctionnement s'élève à **6 571 885 €**.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Désignation	BP 2020	BP 2021	Variation
011	Charges à caractère général	1 218 290	1 403 560	15.21 %
	<i>Dont Art : 611 (Contrats de prestation services)</i>	<i>288 500</i>	<i>447 150</i>	<i>54.99 %</i>
012	Charges de personnel et frais assimilés	2 043 070	1 934 000	- 5.34 %
65	Autres charges de gestion courante	1 763 800	2 292 000	29.95 %
	<i>Dont Traitement (VALORIZON)</i>	<i>1 699 000</i>	<i>2 224 400</i>	<i>30.92 %</i>
66	Charges financières	18 725	26 300	40.45 %
	Total des dépenses réelles	5 043 885	5 655 860	
67	Charges exceptionnelles	7 512	103 273	
022	Dépenses imprévues	300 000	400 000	
023	Virement à la section d'investissement	353 754	20 452	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	424 293	392 300	
	TOTAL DEPENSES	6 129 444	6 571 885	10.82 %

Dépenses de fonctionnement



Chapitre 011

Il s'agit des dépenses à caractère général pour le fonctionnement des structures et des services : eau, électricité, téléphone, chauffage, fournitures administratives, frais d'affranchissement, impôts, taxes, primes d'assurances, le carburant, l'entretien du matériel, les contrats de prestations.....

Ces trois derniers postes vont subir une augmentation conséquente du fait :

- + De la hausse du prix du carburant,
- + Du kilométrage supplémentaire effectué par nos BOM et poly bennes des déchèteries en attendant la mise en service du quai de transfert de CANTIRAN,
- + Les contrats de prestations pour les déchèteries subissent également une forte augmentation :
 - **Traitement du bois** : augmentation par rapport au prix de 2020
 - Prestataire 1 + 110.53 % (soit pour 450 tonnes + 15 600 €)
 - Prestataire 2 + 135.08 % (soit pour 450 tonnes + 19 100 €)
 - **Traitement du tout-venant des déchèteries** : + 38.63 % (soit pour 1 100 tonnes + 45 700 €)
 - **Traitement des déchets verts** : + 2 € par tonne soit + 5 500 €.

Impact global estimé pour l'article 611 : + 85 900 €

Chapitre 012

Ce chapitre regroupe toutes les charges de personnel.

Tableau des effectifs en équivalent temps plein (ETP)

SERVICES	BESOIN PAR SERVICE	TITULAIRES	AGENTS EN DISPO	CMO CLM CLD	DIFF	CDD EN ATTENTE DU QUAI DE TRANSFERT	CDD POUR CONGES ANNUELS
COLLECTES OM + DV	20	20	3	2	5	0,5	1,80
ROTATIONS-TRANSFERT	1	1	0	0	0	0,5	0,12
GARDIENS DECHETERIES	5,5	5	0	0	0,5	0	0,60
BAS DE QUAI DECHETERIES	2	2	0	0	0	1	0,24
PAV TRI	2	2	0	0	0	0	0,24
ATELIER	2	2	0	0	0	0	0
COMMUNICATION – PREVENTION DECHETS	2	1	0	0	1	0	0
SIEGE	9	9	0	0	0	0	0
TOTAUX	43,5	42	3	2	6,5	2	3

Remarque :

Pour assurer les services 42 agents titulaires ont été recrutés dont 3 sont actuellement en disponibilité ; il a été prévu d'une part de réserver les 3 postes en attendant le retour de ces agents, et d'autre part, dans le cadre de l'optimisation des services, et dès lors que le site de CANTIRAN sera opérationnel, de réduire le nombre des agents.

Soit un besoin en contractuels de 11,5 agents :

- 3 pour le remplacement des agents titulaires en disponibilité,
- 1 pour le service prévention déchets,
- 3 pour le remplacement des agents titulaires en congés annuels,
- 2 agents pour les rotations jusqu'à la mise en service du quai de transfert de CANTIRAN,
- 2 agents en remplacement des agents titulaires en congés maladie ou longue maladie,
- 0.5 agent pour assurer le gardiennage des déchèteries de Nérac et Port Sainte Marie les lundis et les samedis à Prayssas

Chapitre 65

Outre les indemnités des élus et les subventions diverses, la dépense la plus importante de ce chapitre concerne le traitement des O.M.R., du tout venant des déchèteries ainsi que le tri des emballages facturés par VALORIZON.

Au vu des actions du service « prévention déchets » mises en œuvre par le Syndicat, les tonnages des O.M.R sont stables, voire en diminution sur certains secteurs de collecte avec une hausse sensible de ceux des recyclables.

Chapitre 66

Intérêts de la dette, ce chapitre comprend pour l'essentiel le remboursement des intérêts des emprunts ainsi que le cautionnement des garanties financières pour le site de Fauillet.

Chapitre 67

Charges exceptionnelles, ce chapitre concerne l'annulation de titres sur les exercices antérieurs.

Chapitres d'ordre : 023 - 042

Opérations d'ordre de transfert de crédits entre sections. Les dépenses de ce chapitre concernent :

- 023 : permet d'abonder le chapitre 021 en recette d'investissement,
- 042 : les amortissements.

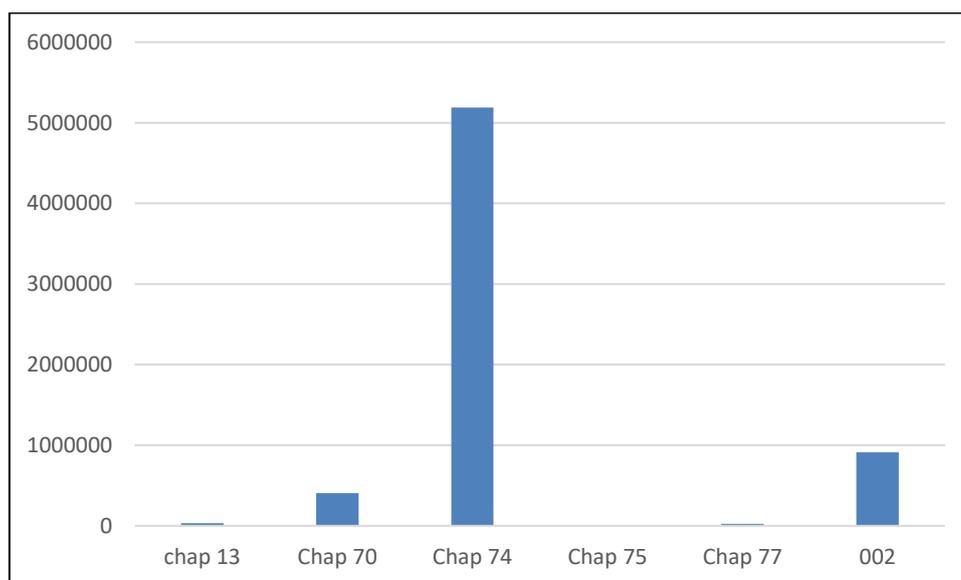
Recettes

Le total des recettes de fonctionnement intègre la reprise de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2020 d'un montant de 912 450 €.

Elles se répartissent comme suit :

Chapitre	Désignation	BP 2020	BP 2021	Variation
013	Atténuations de charges	26 500	33 000	24.53 %
70	Produits des services, domaine et ventes diverses	432 800	403 600	-6.75 %
74	Dotations, subventions et participations	4 674 120	5 190 335	11.04 %
	<i>Dont Participations des Communautés de Communes</i>	<i>4 362 220</i>	<i>4 854 435</i>	<i>11.28%</i>
75	Autres produits de gestion courante	4 400	7 300	65.91 %
77	Produits exceptionnels	4 000	25 200	530 %
002	Excédent de fonctionnement reporté	987 624	912 450	
	TOTAL RECETTES	6 129 444	6 571 885	10.07 %

Recettes de fonctionnement



Chapitre 013

Il comprend notamment les remboursements de rémunérations et charges du personnel suite aux arrêts maladie et accidents de travail des agents titulaires ou stagiaires.

Chapitre 70

Il concerne les produits des services du domaine et des ventes diverses.

Les principales ressources de ce chapitre sont constituées par les recettes issues de la redevance spéciale et par celles de la revente des matériaux recyclables.

Malgré une légère augmentation des tarifs de la redevance spéciale, les recettes seront minorées du fait que certaines entreprises ont été assujetties à la TEOM en 2020, et que le montant de cette taxe est supérieur à celui qui aurait été perçu dans le cadre de la redevance.

D'autre part, le service « prévention déchets » a entrepris des tests ou des expérimentations avec la mise à disposition de déshydrateurs et bokashis afin de réduire les D.M.A. (déchets ménagers et assimilés) de certains de ces professionnels.

Il est à noter également que la vente des matières recyclables est actuellement fixée au prix plancher voire à zéro (aucune recette pour la reprise des cartons de déchèteries, des cartonnettes et des papiers).

Chapitre 74

Il concerne les dotations et les participations.

Les participations des communautés de communes représentent la principale ressource de ce chapitre*, complétée par les soutiens des Eco-organismes (CITEO, Eco TLC...)**

**Le montant des participations est calculé à partir des dépenses estimées, atténuées par les recettes prévues notamment avec les ventes de matériaux, les remboursements des salaires et les soutiens des éco organismes ; il est réparti, en application des statuts du SMICTOM LGB, selon les temps de collecte et le nombre d'habitants pour le traitement, les déchèteries et la prévention déchets.*

✚ **Pour l'estimation des charges du service « TRAITEMENT », il a été tenu compte de :**

- ✓ Des tarifs 2021 de VALORIZON pour le transport et le traitement : 150.32 € la tonne
- ✓ Du suivi trentenaire du site de FAUILLET : 8.70 € / tonne
- ✓ Du fonctionnement du quai de transfert : 2.73 € / tonne.

✚ **Pour l'atténuation de ces charges, il est prévu d'utiliser une partie de l'excédent de fonctionnement de 2020 (409 177 €) pour :**

- ✓ Lisser l'augmentation de la TGAP (+13.20 € TTC /tonne soit +184 800 € pour 14 000 tonnes)
- ✓ Le coût de fonctionnement du quai de transfert
- ✓ Le suivi trentenaire du site de FAUILLET

****Pour le maintien des soutiens le SMICTOM LGB s'est engagé avec Citéo, dans un contrat d'objectif constitué de trois critères :**

- **Critère 1** : la performance globale de recyclage tous matériaux confondus pour l'année N doit être supérieure ou égale à celle de 2016,
- **Critère 2** : l'amélioration de sa performance environnementale et technico-économique sur le recyclage des emballages ménagers,
- **Critère 3** : le plan d'actions de déploiement de l'extension des consignes de tri (ou sa mise à jour annuelle).

CALCUL DES PARTICIPATIONS PAR SERVICE POUR 2021

	<i>RAPPEL Participations 2020</i>	<i>Participations 2021 Coût estimé</i>	Participations proposées pour 2021
Albret Communauté :	<i>2 570 411 €</i>	<i>3 103 383 €</i>	2 861 667 €
CCCCP :	<i>1 791 805 €</i>	<i>2 160 456 €</i>	1 992 769 €

SERVICE/ANNEE	ALBRET COMMUNAUTE		C.C. CONFLUENT PRAYSSAS		Total 2020	Total 2021
	2020	2021	2020	2021		
Collectes OMR	837 912	930 475	610 440	677 950	1 448 352	1 608 425
Déchèteries	681 156	773 861	470 004	536 085	1 151 160	1 309 946
Déchets verts	48 024	46 900	16 008	16 100	64 032	63 000
TRI PAV - CS	126 000	127 764	90 000	81 900	216 000	209 664
Traitement OMR	850 080	928 361	586 560	643 114	1 436 640	1 571 475
Prévention déchets	27 240	54 306	18 792	37 620	46 032	91 926
TOTAL	2 570 412	2 861 667	1 791 804	1 992 769	4 362 216	4 854 436

Chapitre 75

Il concerne les autres produits de gestion courante et l'essentiel des recettes de ce chapitre est constitué par l'encaissement des ventes des conteneurs, des composteurs et des locations.

Chapitre 77

Il comprend essentiellement les remboursements des sinistres par les assurances.

SECTION D'INVESTISSEMENT

La section d'investissement s'équilibre à **4 967 500 €**.

Dépenses

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	BP 2020	Budget primitif 2021		
		Propositions 2021	Reports R.A.R. 2020	TOTAL BP 2021
020 - Dépenses imprévues	300 000	200 000		200 000
16 - Emprunts et dettes assimilés	370 800	264 000		264 000
21 - Immobilisations corporelles				
Total dépenses réelles hors opérations	670 800	464 000		464 000
024 - Aménagement des déchèteries	71 100	32 000		32 000
100 - Acquisition de conteneurs	4 000	14 000		14 000
101 - Réhabilitation ISDND de Fauillet	1 369 500	1 184 000	16 000	1 200 000
105 - Acquisition bennes				
109 - Equipement bureaux siège social	40 000	2 000		2 000
113 - PAV (OMR et TRI)	70 000	60 000	50 5000	110 500
114 - Acquisition de véhicules de collecte	234 000	352 000	48 000	400 000
115 - Géolocalisation				
116 - Equipement atelier	5 000	5 000		5 000
118 - Prévention déchets	25 000	80 000		80 000
119 - Compacteurs solaires, compacteur déchèteries, composteurs...	126 000	100 000		100 000
120 - Construction quai de transfert	748 010	64 700	995 300	1 060 000
121 - Regroupement services techniques	1 574 034	1 258 350	241 650	1 500 000
Total dépenses opéra° d'investissement	4 266 644	3 152 050	1 351 450	4 503 500
Total dépenses d'investissement	4 937 444	3 616 050	1 351 450	4 967 500

Recettes

Chapitre	Désignation	BP 2020	Propositions 2021	R.A.R. 2020	TOTAL BP 2021
10	F.C. TVA	53 350	41 600		41 600
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	100 000	150 000		150 000
13	Subventions d'investissement DETR - DSIL	480 000	830 000		830 000
16	Emprunts et dettes assimilés	2 400 000	902 000	550 000	1 452 000
021	Virement section de fonctionnement	353 754	20 452		20 452
040	Opérations d'ordre entre sections	424 293	392 300		392 300
001	Excédent d'investissement reporté	1 126 047	2 081 148		2 081 148
	TOTAL RECETTES	4 937 444	4 417 500	550 000	4 967 500